

**ASSOCIATION
MAWJOU DIN POUR L'EGALITE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Avril 2022

Rapport Général

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2021

Tunis, le 02 Avril 2022

*Mesdames et Messieurs les membres de
l'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE »*

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « **MAWJODIN POUR L'EGALITE** » joints au présent rapport et comprenant l'état de la situation financière au 31 Décembre 2021, l'état des produits et des charges, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir une situation financière nette de 291 692 Dinars et un résultat de l'exercice de 264 089 Dinars.

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

- Les états financiers de l'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE » arrêtés au 31 décembre 2021 ont été établis à partir du rapport financier et des situations de gestion élaborés par le comité exécutif de l'association.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au bureau exécutif de l'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités du bureau exécutif pour l'arrêté des états financiers

Le bureau exécutif de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au bureau exécutif qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le bureau exécutif a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au bureau exécutif de surveiller le processus d'information financière de l'association.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.
- Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association « **MAWJODIN POUR L'EGALITE** ». A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au bureau exécutif.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion en égard aux états financiers.

Le Commissaire aux Comptes
ARBIA RIAH


ARBIA RIAH
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
15, Avenue Farhat Hached - 2089 Salambo
Tél: 98 649 073 - MF: 1386718 / F
Email: direction@arbconsulting.tn

***Etats financiers arrêtés au
31 Décembre 2021***

Etat de la situation financière			
de l'exercice clos le 31/12/2021			
(Chiffres exprimés en dinars)			
ACTIFS	NOTE	31/12/2021	31/12/2020
<u>ACTIFS</u>			
AC1 : Liquidités et équivalents de liquidités	4.1.1	294 021	27 603
AC2 : Placements et autres actifs financiers			
AC3 : Autres actifs courants			
AC4 : Créances et comptes rattachés			
AC5 : Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
AC6 : Autres actifs non courants			
AC7 : Immobilisations financières			
AC8 : Immobilisation Corporelles			
AC9 : Immobilisations Incorporelles			
Total Actifs		294 021	27 603
<u>PASSIFS ET PASSIFS NETS</u>			
<u>PASSIFS</u>			
PA1 : Concours bancaires et autres passifs financiers	4.1.2	2 329	
PA2 : Autres passifs courants			
PA3 : Fournisseurs et comptes rattachés			
PA4 : Provisions			
PA5 : Apports reportés			
PA6 : Autres passifs non courants			
PA7 : Emprunts			
Total Passifs		2 329	0
<u>ACTIFS NETS</u>			
AN1: Dotations			
AN2: Apports affectés à des immobilisations			
AN3: Subventions d'investissement			
AN4: Autres actifs nets			
AN5: Réserves			
AN6: Excédent ou Déficits reportés	4.1.3	27 603	63 141
AN7: Excédents ou déficit de l'exercice	4.1.4	264 089	-35 538
Total ACTIFS NETS		291 692	27 603
Total PASSIFS ET ACTIFS NETS		294 021	27 603

Etat des Produits et des charges de l'exercice clos le 31/12/2021 (Chiffres exprimés en dinars)			
	NOTE	2021	2020
<u>PRODUITS</u>			
PR1 : Cotisation des adhérents	4.2.1	40	200
PR2 : Revenus des activités et manifestations	4.2.2	37 847	10 655
PR3 : Subventions de fonctionnement	4.2.3	1 161 816	538 426
PR4 : Apports non monétaires			
PR5 : Autres apports			
PR6 : Produits des placements			
PR7 : QP des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice			
PR8 : Autres gains			
Total des produits		1 199 704	549 281
<u>CHARGES</u>			
CH1: Achats consommés de fournitures et approvisionnements			
CH2: Charges de personnel			
CH3: Dotations aux amortissements et aux provisions			
CH4: Autres charges courantes	4.2.4	930 902	582 385
CH5: Charges financières nettes	4.2.5	4 713	2 433
CH6: Autres pertes			
Total des CHARGES		935 615	584 818
Excédent des produits sur les charges de l'exercice		264 089	-35 538

Etat de flux de trésorerie			
<i>(Chiffres exprimés en dinars)</i>			
	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		40	200
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		37 847	10 655
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement		1 161 816	538 426
F4- Encaissement d'autres revenus et apports			
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs			
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel			
F7- Autres décaissements des activités courantes		935 615	584 818
Flux de trésorerie provenant des activités courantes		264 089	-35 538
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
F8- Décaissement sur acquisition des immobilisations corp & incorp			
F9- Encaissement sur cession des immobilisations incorp & corp			
F10- Décaissement sur acquisition des immobilisations financières			
F11- Encaissement sur cession des immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F12- Encaissement des dotations			
F13- Encaissement des subventions			
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations			
F15- Encaissement provenant des emprunts			
F16- Décaissement suite aux remboursements des emprunts			
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		0	0
Variation de trésorerie		264 089	-35 538
Trésorerie au début de l'exercice		27 603	63 141
Trésorerie à la clôture de l'exercice		291 692	27 603

***Notes aux états financiers arrêtés
au 31 Décembre 2021***

ARBIA RIAHI
Expert Comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
15 Avenue Farhat Hached - 2089 Salambou
Tél: 98 649 073 - MF: 1566718 / 
Email: direction@arbeconsulting.tn

NOTE N°1 : Présentation de l'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE »

L'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE » a été créée le 16 décembre 2014 de type général avec un but non lucratif qui consiste à œuvrer pour atteindre et instaurer l'égalité des sexes et contribuer à la défense des droits physiques et du genre social.

Son objet consiste encore à promouvoir une culture sexuelle face aux maladies sexuellement transmissibles et combattre toutes les formes de violence, de discrimination et d'agression sexuelle.

La constitution de l'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°14 du 21 janvier 2015.

L'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE » est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations ainsi que par ses statuts et son règlement intérieur.

Elle est dirigée par un comité de direction composé des membres suivants, selon le procès-verbal de la réunion du 05 mars 2020 enregistré à la recette des finances Av. « elmahatta » quittance n° M01414761, sous le numéro 20701481.

Président : Mr. ACHREF HAJBI

Secrétaire général : Mme. KHAOULA BOUAZIZ

Trésorière : Mr. BEJAOUI HAMMADI

NOTE 2- RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de l'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE », arrêtés au 31 décembre 2021 ont été établis à partir du rapport financier et des situations de gestion élaborés par le comité exécutif de l'association.

L'association « MAWJODIN POUR L'EGALITE » a acquis au cours du mois de février 2022, un logiciel pour la tenue de la comptabilité.

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, seront établis et présentés conformément aux méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers tiendront compte des dispositions de l'Arrêté du ministre des finances en date du 13 Février 2018 portant approbation de la norme comptable N°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs.

Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

En matière d'information, des détails des comptes et des informations complémentaires sont présentés dans les notes aux états financiers.

NOTE 3- LES BASES DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les éléments inscrits en comptabilité seront évalués par référence à la convention comptable du coût historique.

3-1- Les subventions d'investissement :

Elles sont constituées par les subventions reçues en numéraires par les bailleurs de fonds. Celles-ci sont évaluées à la valeur vénale des actifs sur la base des factures correspondantes.

Les subventions d'investissement relatives à des actifs amortissables, sont prises en compte dans les résultats pendant les exercices où sont constatées les charges d'amortissement liées à ces actifs, et ce proportionnellement à ces charges d'amortissement.

3-2- Les subventions d'exploitation :

Les subventions d'exploitation reçues des bailleurs de fonds sont destinées à couvrir les charges d'exploitation. Elles sont comptabilisées en « produits » au cours de l'exercice qui enregistre ces charges.

A la fin de l'année, considérant l'hypothèse que l'excédent non utilisé de la subvention afférente à une année devra être imputé sur le budget de ou des année (s) suivante (s) (il n'est donc ni restituable, ni acquis définitivement au titre de l'année de référence), et conformément à la convention de rattachement des charges aux produits, la partie non utilisée d'une subvention afférente à une année considérée est reportée à l'exercice suivant. A cet effet, la partie non utilisée est déduite des produits de cette année et est comptabilisée dans un compte de passif «subventions d'exploitation non consommées ».

3-3- Valeurs Immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par l'Association « MAWJODIN POUR L'EGALITE » seront enregistrées à leur valeur d'acquisition en toute taxe comprise. Elles sont amorties d'une manière linéaire en tenant compte du prorata-temporis selon les taux suivants :

Catégories d'immobilisations	Tx.d'amort
Site Web	33%
Logiciels	33%
Installations Générales, Agencements & Aménagements Divers	10%
Equipements de bureau	20%
Equipements Audio visuels	20%
Matériels informatiques	33%

NOTE 4- Notes sur l'Etat de la situation financière, l'Etat des Produits et des charges et l'Etat des flux de trésorerie

4.1- Notes sur l'état de la situation financière

4.1.1 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent 294 021 à DT au 31/12/2021 contre 27 603 DT au 31/12/2020, soit une augmentation de 266 418 DT.

Les liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Banque UIB	290 503	27 044	263 459
Caisse	1 588	559	1 030
D17	1 930	0	1 930
Total en dinars	294 021	27 603	266 418

4.1.2 – Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de ce poste correspond au solde comptable créditeur du compte UIB (compte 3). Il se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Banque UIB : compte 3	2 329	0	2 329
Total en dinars	2 329	0	2 329

4.1.3- Excédents ou Déficits reportés

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs. Il se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Excédent ou Déficits reportés	27 603	63 141	-35 538
Total en dinars	27 603	63 141	-35 538

4.1.4 – Excédent ou Déficit de l'exercice

Ce poste exprime la performance de l'association « MAWJOUNDIN POUR L'EGALITE » pour l'exercice 2021. Il correspond en fait à la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice 2021.

Le poste AN7 « Excédent ou Déficit de l'exercice » se présente d'une manière comparative comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Excédents ou déficit de l'exercice	264 089	-35 538	299 626
Total en dinars	264 089	-35 538	299 626

4.2- Notes sur l'état des produits et des charges

4.2.1- Cotisations des adhérents

Les cotisations des adhérents s'élèvent à 40 DT en 2021 contre 200 DT en 2020, soit une baisse de 160 DT.

4.2.2 - Revenus des activités et manifestations

Les revenus des activités de manifestations se détaillent d'une manière comparative comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Donations et ventes de produits	150	185	-35
Donations lors des événements	16 300	6 200	10 100
Donations des activités	21 397	4 270	17 127
Total en dinars	37 847	10 655	27 192

4.2.3 - Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 1 161 816 DT en 2021 contre 538 426 DT en 2020, soit une augmentation de 623 391 DT. Ce montant se détaille comme suit :

	2021	2020	Variation
Financement AFE (Caisse d'urgence)	8 961	12 012	-3 050
Financement Sigrid	113 301	109 143	4 158
Article 19	4 664	0	4 664
Financement Outright - COVID	0	25 156	-25 156
Financement Hirschfeld-Eddy-Stiftung (Queer Film Festival)	0	48 852	-48 852
Financement Hirschfeld-Eddy-Stiftung (Queer Play Project)	48 852	0	48 852
Financement Hirschfeld-Eddy-Stiftung (Queer Refugee Project)	92 496	74 627	17 868
Financement Hirschfeld-Eddy-Stiftung (MQFF 3)	19 816	0	19 816
Financement LGBT Danmark	173 698	82 913	90 785
Financement LGBT Danmark - Fond de solidarité	5 557	0	5 557
Financement NDI	14 144	55 208	-41 065
Financement Global Human Right	110 163	27 708	82 455
Financement Global Human Right - Coalition	110 375	0	110 375
Financement HIVOS ADVOCACY	106 326	40 538	65 789
Financement HIVOS - Remboursement	8 016	4 260	3 756
Financement RFSL	0	19 986	-19 986
Financement COGITO	0	13 168	-13 168
Financement Freedom House (Dignity)	0	21 026	-21 026
Financement AFE (Data Collection)	0	3 831	-3 831
Financement AFE -IWPR	15 528	0	15 528
Financement Access Now	66 850	0	66 850
Financement COC	66 064	0	66 064
Financement OXFAM	117 125	0	117 125
Financement Alliance Franco	2 563	0	2 563
Financement ADD	14 690	0	14 690
Financement IADH	5 000	0	5 000
Financement IFT	17 000	0	17 000
Financement CEFA	1 200	0	1 200
Financement Mophradat	39 429	0	39 429
Total en dinars	1 161 816	538 426	623 391

4.2.4- Autres charges courantes

Le poste autres charges courantes se présente comme suit :

	2021	2020	Variation
Caisse d'urgence	10 520	20 171	- 9 651
Sigrid	100 530	103 100	- 2 570
Outright-COVID	-	25 137	- 25 137
Hirschfeld-Eddy-Stiftung (Queer Film Festival)	75 247	43 623	31 624
Hirschfeld-Eddy-Stiftung (Queer Refugee Project)	94 840	77 419	17 421
Hirschfeld-Eddy-Stiftung (MQFF)	12 452	-	12 452
LGBT Danmark	194 302	119 881	74 421
Global Human Right	50 700	45 047	5 653
NDI	52 414	-	52 414
AFE (IWPR)	17 646	-	17 646
Access Now	10 517	28 206	- 17 688
COC	32 128	-	32 128
Oxfam (Masarouna)	124 477	-	124 477
Alliance Franco (Egides)	2 560	-	2 560
ADD	14 680	-	14 680
Mohradat	38 580	-	38 580
IADH	1 737	-	1 737
IFT DARI	5 100	-	5 100
NDI	-	9 791	- 9 791
RFSL	-	19 980	- 19 980
COGITO	-	10 753	- 10 753
HIVOS	-	6 156	- 6 156
HIVOS ADVOCACY	84 064	49 246	34 818
Dignity	-	21 547	- 21 547
Dépenses de bureau divers	7 206	2 327	4 880
CEFA	1 200	-	1 200
Total en dinars	930 902	582 385	348 517

4.2.5 - Charges financières nettes

Le solde de ce poste correspond au montant des agios bancaires. Il passe de 2 433 DT au 31/12/2020 à 4 713 DT au 31/12/2021, soit une hausse de 2 280 DT.

4.3- Notes sur l'état des flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie au titre de l'exercice 2021 montre ce qui suit :

Désignation	2021	2020	Variation
La trésorerie au début de l'exercice s'élève à :	27 603	63 141	-35 538
La trésorerie affectée aux activités d'exploitation s'élève à :	264 089	-35 538	299 626
La trésorerie provenant des activités d'investissement s'élève à :	0	0	0
La trésorerie provenant des activités de financement s'élève à :	0	0	0
La trésorerie est positive. Elle s'élève à :	291 692	27 603	264 089